

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4379 - Mercredi 17 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

LIVRAISON DES PRODUITS PÉTROLIERS :

Désormais, les stations services doivent payer au comptant



POLITIQUE

Les exilés politiques invités à rentrer au bercaïl

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

26 Chawal 1444

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Mai 2023**

Lever du soleil:

06h 13mn

Coucher du soleil:

17h 50mn

Fadjr : 05h 04mn

Dhouhr : 12h 06mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib: 17h 53mn

Incha: 19h 07mn



SPECTACLE :

Doyen Anasse invité au Parlement du Rire

Jeune humoriste de Comores Comedy Club (CCC), Doyen Anasse est invité au Parlement du Rire. Il se dit fier pour lui et son club pour cette forme de reconnaissance. Il se rendra à Abidjan le samedi 20 mai prochain pour le tournage.

Le Parlement du rire est une émission humoristique diffusée depuis janvier 2016 sur Canal+ Afrique. Elle a été initiée par Mamane, humoriste nigérien qui tient le rôle du président du parlement, accompagné de trois vice-présidents : Digbeu Cravate, Charlotte Ntamack et Michel Gohou. Les parlementaires sont différents humoristes francophones du continent africain venant faire un sketch au gré des émissions. Et pour la première fois aux Comores, un jeune humoriste est invité à participer à cette émission pour l'édition 2023. Il s'agit de Doyen Anasse du Comores Comedy Club. « Je suis content et fier de moi pour cette invitation au

Parlement du Rire. C'est une forme de reconnaissance pour le Comores Comedy Club et une satisfaction pour moi. Vraiment c'est une visibilité qu'on donne au CCC », déclare-t-il.

Si depuis son jeune âge, il était fan de Mamane et de Michel Gohou, il ambitionnait de participer un jour au Parlement du Rire. « Quand je suis entré au Comores Comedy Club, je pensais beaucoup au Parlement du Rire. J'apprécie beaucoup l'écriture de Mamane et j'avais l'ambition de participer à l'émission. Et c'est à partir de mon déplacement au Cameroun en 2021 pour l'Africa Stand Up qu'on m'a informé comment faire pour y participer. Et j'avoue qu'on était loin du compte vu les coûts des déplacements pour les artistes mais j'avais foi en moi », précise-t-il. Et de poursuivre : « J'ai envoyé des textes pour une première fois et je n'avais pas eu d'accusé de réception. Et c'est la deuxième fois que je le fais et là mes textes ont été approuvés ». Pour

cette émission de 2023, Doyen Anasse a envoyé quatre textes et deux ont été choisis. Et c'est à partir de l'un de ces deux textes qu'il doit performer à Abidjan. « Parmi les textes choisis, il y a un texte purement comorien et je vais le faire devant un parterre africain. Donc c'est un défi pour moi mais on va le faire », avance-t-il.

Au sein de son club, l'invitation a été bien accueillie surtout par Fouad Salim, son mentor. Ce dernier montre que le CCC commence déjà à avoir sa place au sein de la société comorienne pour le travail qu'ils réalisent. « Je suis vraiment ravi pour lui. Anasse a eu un parcours vraiment intéressant au sein du CCC, il s'est démarqué et imposé très vite. Qu'il soit invité au Parlement du Rire, c'est une fierté pour lui, pour moi et pour le CCC », lance-t-il. Après le Parlement du Rire, ce jeune humoriste va tenir son premier One Man Show au mois de juillet prochain intitulé « Cri de la Terre ».



Pour rappel, Doyen Anasse a fait ses premiers pas au Comores Comedy Club début aout 2016 et a fait son premier spectacle le 27 aout 2016. Au fil du temps, il commence à s'imposer dans le milieu jusqu'à ce qu'on le surnomme le « Doyen ». Il s'est illustré ces derniers temps par le spectacle « Kenneth » en réfé-

rence du cyclone Kenneth qui a frappé les Comores en avril 2019. En 2021, il participe au festival Africa Stand Up 2021 aux côtés de Valéry Ndongo. Et aujourd'hui au Parlement du Rire. Et ça ne fait que commencer !

MY

ENVIRONNEMENT

Les animaux en divagation, une menace pour le reboisement du littoral de Djoiezi

Deux mois après l'activité de reboisement réalisée le long du littoral de Djoiezi à Mohéli, le constat est amer. Bien que les arbres poussent, certaines personnes laissent leurs animaux détruire ces plantations. Dr Mohamed Antoy membre du MJCD (Mouvement des jeunes cadres de Djoiezi) appelle à la mobilisation de la population riveraine pour réagir.

Il y a presque deux mois, le MJCD a mené une forte campagne de reboisement sur le littoral de Djoiezi afin de lutter contre la dégradation côtière résultant de la montée de la mer. Plusieurs structures notamment la sécurité civile et le PNM (parc national de Mohéli) étaient mobilisées pour cette activité. Actuellement presque la moitié des plantes commencent à pousser. Cependant, ces arbres sont menacés par des animaux en divagation dans l'indifférence de la population riveraine.

En effet plus de 300 arbres plantés, des badamiers, acacias et autres ont eu la chance de bénéficier de dernières pluies et devaient avoir la vie sauve dans leur presque totalité. Mais, ces animaux en divagation et le manque de responsabilité chez certains individus constituent une sérieuse menace à la protection de ce littoral.

« Effectivement on a planté ces arbres pour l'intérêt de tous. On a également sensibilisé ceux qui habitent dans la zone côtière pour bien veiller à l'évolution de ces plantes, mais nous avons remarqué qu'il y a

une lâcheté car certaines personnes ont volontairement détaché leurs animaux sans aucun souci. D'autres attachent même leurs bovins juste à côté », déplore Dr Mohamed Antoy, membre du MJCD que nous avons interrogé lorsqu'il était en train de vérifier ces plantations. Et lui de poursuivre « certains d'entre eux


laissent leurs enfants jouer dans ces plantations. Comment ces plantes vont réussir à se développer avec des gestes de ce genre ? ».

Un autre problème qui n'est pas le moindre, ce sont les tissus de sac de ciment utilisés pour protéger les plantes. Ils sont suspectés d'étouffer certaines plantes. Les membres du

MJCD ont trouvé une solution. Ils collectent des moustiquaires usés pour servir de clôture à la place des sacs de ciment. « Avec ces moustiquaires, les plantes seront bien aérées mais aussi bien ensoleillées ce qui est indispensable pour leur croissance » ajoute un autre jeune actif de Djoiezi. Le MJCD appelle la popu-

lation locale à faire preuve de sagesse pour la pérennisation de ce projet car le reboisement est l'une des meilleures solutions pour lutter contre le changement climatique, mais aussi de se protéger contre les catastrophes naturelles.


Riwad




UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE





Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

APROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER

Avis d'Appel d'offres

Date de l'avis : 12 Mai 2023

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : l'achat et la livraison d'un véhicule 4x4 de type SUV.

2. Le Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF) sollicite des offres fermées et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et la livraison du véhicule objet du Marché.

3. La procédure sera conduite par la mise en concurrence en recourant à un-Appel d'Offre telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI)

Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Novembre 2018.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable **de vingt mille francs comoriens (KMF 20 000)**. Le paiement sera effectué en espèces. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu par voie électronique sur demande.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi à de 8h30 à 14h 30 ; et le vendredi, de 8h 30 à 11h00.**

6. Les dossiers offres doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le Mardi 30 mai 2023 à 10 h 30 minutes, heure locale de Moroni**, en Union des

Comores, avec la mention : Achat et livraison d'un véhicule 4x4 de type SUV. Les offres doivent également être accompagnées d'une Garantie de soumission dont le montant global est de **huit cent quatre-vingt-deux mille sept cent francs comoriens (KMF 882 700)**

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Banque Centrale des Comores
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –
Les offres doivent être adressées à
Madame la coordonnatrice Nationale du PADS
**Email : Housna.UGP@banque-comores.km
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km**

LIVRAISON DES PRODUITS PÉTROLIERS :

Désormais, les stations services doivent payer au comptant

Dix mois après sa signature, la décision N°22-001/SCH/DJC/DG du 12/08/2022, portant réglementation des relations entre la Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH) et ses clients revendeurs rendant obligatoire le paiement au comptant de toute commande de produits pétroliers, la SCH vient de mettre en vigueur cette décision à compter du lundi 15 mai 2023.

Dans un communiqué de presse du 14 mai 2023, la Société Comorienne des Hydrocarbures a annoncé que le paiement au comptant de toute commande de produits pétroliers entre en application à partir du lundi 15 mai. Une situation qui

risque de provoquer des files d'attente dans les stations-services car certaines d'entre elles ne seraient pas en mesure de payer rubis sur ongle. Mais, selon la SCH c'était nécessaire pour la société de pouvoir aussi à son tour régler la facture de ses importations de produits pétroliers. Et surtout pour permettre à ses clients revendeurs de prendre les dispositions nécessaires relatives à cette nouvelle décision.

« Soucieux de mettre en place un dialogue « Client Fournisseur » permanent et propice au bon déroulement des affaires, la direction générale de la SCH, après plusieurs consultations avec les professionnels de la distribution des produits pétroliers, a souhaité un report de la mise en

application de cette décision pour permettre à ses clients revendeurs de prendre les dispositions nécessaires relatives à cette nouvelle décision », lit-on dans ce communiqué.

Et de poursuivre : « Cependant, certaines stations-services se trouvent toujours dans l'incapacité de procéder au paiement au comptant de leurs commandes ne pouvant supporter l'ensemble des charges financières afférentes. Un risque d'arrêt des commandes par ces dernières est donc à prévoir, dès ce lundi 15 mai 2023, ce qui pourrait provoquer un dysfonctionnement dans le processus de distribution du carburant dans les stations services concernées ».

Les dirigeants de la société

font d'abord comprendre qu'ils n'ont aucun problème avec leurs clients. « Cette décision nous l'avons discuté ensemble pendant dix mois. Nous avons eu des concertations et chaque partie a donné son avis. Nous avons décidé de mettre en application ce lundi 15 mai cette décision », souligne Idrache Daoud responsable de la communication (SCH). Et de préciser : « On sait que certaines stations-services ne seront pas en mesure de payer au comptant. Mais, il va falloir diminuer la quantité. Ils vont prendre par exemple trent mille litres au lieu de cinquante mille. Mais, nous ne pouvons pas faire comme avant, car parfois la cargaison peut arriver avant que certaines stations-services n'aient pas tota-

lement payé leur commande. De toute façon, jusqu'à présent tout va bien. Les clients paient au comptant, même s'il y en a qui ont réduit leur quantité ».

Interrogé sur cette question, les gérants des stations services refusent de faire tout commentaire. Et du côté des pompistes, ils ne sont pas sûrs qu'à ce rythme, les stations services vont tenir longtemps. « Je suis un simple pompiste, mon boulot est de remplir les voitures. Mais, ce que je sais, mon patron est bien au courant de cette décision depuis bien longtemps. Maintenant il reste à savoir s'il peut commander ces produits pétroliers chaque jour », dit-il.

Nassuf Ben Amad

QUESTION DE MAYOTTE

Les prédicateurs religieux s'indignent

Les prédicateurs religieux s'alignent sur la déclaration de l'Assemblée nationale et du gouvernement. Ils insistent « sur la nécessité de coopérer, de s'entraider et de coordonner les efforts avec les toutes parties concernées pour lutter contre ces actes ignobles dans l'île de Mayotte ».

C'est à l'Assemblée nationale que les prédicateurs religieux se sont réunis dimanche 14 mai dernier pour dénoncer vigoureusement l'opération Wuambushu visant à expulser de Mayotte les comoriens des trois îles sœurs. Sans surprise, ils se sont offusqués face à une « opération ignoble ». Lors de ce rassemblement qui a réuni des leaders des mouvements politiques et de la société

civile, le porte-parole des prédicateurs Mohamed Ousseine Dahalane a prononcé au nom de ses collègues une déclaration commune. Tous considèrent que les Comores s'est un pays constitué de quatre îles, dont l'île de Mayotte administrée illégalement par la France depuis l'accession à l'indépendance le 06 juillet 1975 et devenu membre des Nations Unies le 12 novembre 1975.

Tout comme le gouvernement, l'assemblée nationale, la société civile, les mouvements politiques, les chefs religieux ont exprimé leur indignation et condamnent vigoureusement l'opération « Wuambushu » qu'ils considèrent comme « une violation des principes et des valeurs sur lesquelles l'Organisation des Nations Unies est



fondée en 1945 dans le but de faire prévaloir les valeurs civilisationnelles de liberté, de justice, de la fraternité humaine et de droits de l'homme, rappelant que le temps d'imposition du plus fort sur le plus faible

est révolu et ne peut pas revenir dans la vie des hommes », avance-t-il.

Pour les prédicateurs, c'est une tentative du gouvernement français de renforcer sa présence illégale dans l'île comorienne de Mayotte en

ignorant la légalité internationale et les dizaines de résolutions des Nations Unies issues de son Assemblée générale depuis la résolution du 12 novembre 1975 relatif à l'acceptation des Comores comme pays indépendant jouissant de son intégrité territoriale et son unité nationale et membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. « Saluons les efforts positifs déployés par le gouvernement comorien et les députés ainsi que l'opposition et les organisations de la société civile et les citoyens qui ont l'amour de leur pays, et insistent sur la nécessité de coopérer, de s'entraider et de coordonner les efforts avec les parties concernées », déclare-t-il.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

Les exilés politiques invités à rentrer au bercail

Mohamed Ali Soilih

Dans un communiqué en date du lundi 15 mai, le ministère de l'intérieur informe les opposants en exil qu'ils peuvent regagner le pays sans crainte aucune. Un communiqué qui contredit les déclarations des autorités actuelles qui ont toujours nié l'existence d'exilés politiques, assurant au contraire qu'aucune restriction n'est imposée aux politiciens établis à l'extérieur du pays.

quelques mois des échéances électorales, le gouvernement vient de faire un premier geste d'apaisement, en publiant un communiqué par la voie du ministère de l'intérieur, invitant les leaders politiques établis à l'extérieur à revenir dans le pays. Un geste politique qui entre selon ce communiqué signé par le directeur de cabinet, dans le cadre d'une volonté d'affermir la

concorde nationale telle qu'exprimée par le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani.

« Surtout en ce temps où notre planète est particulièrement minée par des conflits et soubresauts, les personnalités politiques des Comores actuellement en exil à l'étranger sont formellement informées qu'elles peuvent rentrer en toute tranquillité et quiétude en Union des Comores », annonce le communiqué.

« Un véritable apaisement du climat politique est nécessaire pour permettre à toutes les comoriennes et tous les comoriens de pouvoir exprimer leurs opinions sur le devenir du pays à travers les prochaines élections qui se veulent inclusives, libres, transparentes et démocratiques », poursuit le document.

Et d'ajouter : « le ministère de l'intérieur exhorte toutes les como-

riennes et tous comoriens au patriotisme et à l'esprit d'unité, dans le respect des convictions et des aspirations de chacun. Le développement de notre pays ne pourra se faire qu'avec la mobilisation sincère de tous ses citoyens. »

Par ce communiqué, les autorités reconnaissent pour la première fois, qu'il y a des exilés politiques établis à l'extérieur. Ce qu'elles ont toujours nié dans leurs différentes déclarations. Pour le régime, les leaders politiques qui ont fui le pays, sont partis de leur propre chef, assurant au contraire qu'ils sont libres de leur mouvement d'aller et venir. Mais sans grâce présidentielle, ni loi d'amnistie, ces exilés politiques sont la plupart sont condamnés à des lourdes peines d'emprisonnement, prendront-ils le risque de rentrer au pays ?

Maoulida Mbaé



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination de Projet (UCP), un comptable.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : ministereenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelec-comores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 26 avril 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 17 mai 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le ou la candidat(e) à retenir devra avoir :

- Diplôme au moins égal à un Bac. + 3 années (licence) en Finances et Comptabilité
- Au minimum 3 ans dans un poste similaire au sein d'un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ou d'organisme de grande envergure, expériences réussies et récentes
- Bonne maîtrise des logiciels comptables et informatique bureautique
- Bonne connaissance de SYSCOHADA révisé
- Connaissance pratique du français, une connaissance moyenne de l'Anglais

- Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Excellente capacité d'analyse et de synthèse,
- Bonne analyse financière,
- Capacité à travailler de manière effective sous pression
- Sens des priorités et des délais ; rigueur et forte capacité de travail
- Bon esprit de contrôle
- Autonomie, proactivité, résistance au stress
- Bon esprit d'initiative
- Excellente communication écrite et orale
- Avoir une bonne capacité d'écoute
- Avoir un esprit d'équipe

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une **durée de 12 mois** avec une période **d'essai de 6 mois** renouvelable une fois.

Si à l'issue de **cette période de 12 mois**, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, sis au TOPING, en face de chez Docteur KASSIM

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le comptable sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le comptable est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

LUTTE GRÉCO-ROMAINE

Un championnat d'Afrique sous les bons auspices

La Lutte comorienne continue son bonhomme de chemin.

Dimanche dernier lors des championnats de France de Lutte à Mulhouse, l'espoir comorien de la discipline Madi Latuf a remporté la médaille d'Argent dans la catégorie des 65 kg, de bon augure en vue des championnats d'Afrique de Tunis.

Le plateau était relevé mais, Madi LATUF a tenu son rang. En décrochant l'argent, l'international comorien se met dans les bonnes dispositions en vue des championnats d'Afrique qui débute cette semaine. « Notre athlète qui évolue en France Madi LATUF a décroché la deuxième place du championnat de France et ce lundi il part pour la Tunisie pour le championnat d'Afrique ». En compagnie de son cousin Madi YANISSE (60kg), les deux se sont envolés hier lundi pour Tunis où ils vont défendre les couleurs nationales. Formés à l'école française, les

deux athlètes de Mayotte ont choisi de défendre le drapeau comorien lors de ces championnats et des prochains jeux des îles de la région.

Discipline relativement nouveau aux Comores, la Lutte Olympique compte faire une entrée fracassante dans le palmarès du sport comorien, en croire le président de la Fédération Comorienne de Lutte Ben Abdallah GIGI. « Notre objectif, est que les Comores fassent des bons résultats en Tunisie pour mieux préparer les prochains jeux des îles d'aout et septembre à Madagascar », dit-il. Un objectif répété comme un leitmotiv par le président à chaque fois qu'il est de sortie.

Arrivés à Tunis hier lundi, les deux athlètes continuent leur préparation avant de monter sur le tapis vendredi prochain en ce qui concerne le vice-champion de France des 65 kg Madi LATUF. L'objectif prioritaire des athlètes comorien reste tout de même remporter des médailles d'or lors des jeux de Madagascar. Toutefois, les représentants comoriens à Tunis n'y vont pas en victime expiatoire, ils vont tenter pour la première fois de l'histoire inscrire le nom du pays au palmarès du championnat d'Afrique.

ASB



Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636
et Don additionnel RPSF N° 2000003969



Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne ASAP

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER

Date de Publication le 16 mai 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-003/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un cadre au titre du poste de d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER. Le cout total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un (1) renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications requises :

Le candidat au poste de Responsable de composante-spécialiste en élevage doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie Agronome (minimum BAC+5, équivalent d'un DEA ou master), de préférence avec spécialisation/option zootechnie ; un autre diplôme supérieur reconnu équivalent dans un domaine apparenté tel les sciences vétérinaires est valable. Un diplôme de niveau Bac+4 complété par une longue expérience (9 ans au moins) peut être accepté.

- Avoir une connaissance des techniques de conduites d'élevage et de santé animale ;

- Justifier d'une expérience professionnelle de six (6) ans au moins dans le domaine agronomique et particulièrement dans la production animale et/ou santé animale ; l'occupation d'un poste en qualité de responsable de la production et/ou santé animale dans un projet financé par une institution financière internationale constituera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance des systèmes de production végétale et animale comoriens ;

- Avoir une bonne connaissance des politiques et stratégies nationales et internationales du secteur de l'Élevage sera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de travail en collaboration avec des ONG Internationales sera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Office, MS Project et autres) ;
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous-pression ;
- Faire preuve d'une bonne intégrité.

4. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER

- Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4) pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine recherché comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par téléphone et par email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail datant de moins de trois mois, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat
- Une copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant.

5. Lieu d'affectation et type de contrat

Le lieu d'affectation est le siège du Projet PREFER sis MAPETA, ex-CEFADER M'de avec des déplacements dans les zones d'intervention du Projet dans les îles de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée de d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : immédiat

6. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous -pli fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 mai 2023 à 12h00min (heure local)

Les courriers sont adressés à Monsieur le Coordonnateur National du Projet PREFER en précisant la mention : « **Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER** » à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'de Bambao

À l'attention de : **Monsieur Ali Mohamed Nobataine, Coordonnateur National**

B.P : 7575 Moroni – Union des Comores
Téléphone : + 269 773 26 62

Courriel : prefer@prefer.km Copie : nobataine@prefer.km / elanzize@prefer.km

b) Les candidat(e)s intéressé(e) sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionné ci-dessus.

c) Chaque candidat fera l'objet d'un accusé de réception

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son Unité de Coordination de Projet (UCP), deux (02) stagiaires en passation des marchés publics.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : ministerenergie0921@gmail ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 2 mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 22 mai 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions requises sont les suivantes :

- Être de nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2020 et 2021) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,

- Être titulaire d'au moins une licence en droit, gestion de projet, ingénieur en énergie renouvelable ou domaines connexes,
- Expérience professionnelle non requise,
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

2. DUREE ET ATTESTATION

Les stagiaires seront formés progressivement par le spécialiste en passation des marchés du projet pour une période de deux ans non renouvelables.

A l'issue de cette période de formation, les stagiaires devraient être en mesure de rechercher des opportunités sur le marché du travail, pour être potentiellement embauchés en tant qu'assistants en passation des marchés par les autorités contractantes des ministères ou par les unités de gestion des projets financés par la Banque Mondiale.

Un certificat d'attestation de stage, signé par le coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet sera octroyé aux stagiaires après les deux ans effectivement passés à acquérir les compétences requises pour

devenir un assistant en passation des marchés publics.

La durée du stage pourra être écourtée dans le cas du non-respect des règlements de travail en vigueur dans l'Unité de Coordination du Projet. Une observation écrite sera faite au stagiaire pour les manquements avérés. Après deux observations, le stagiaire sera renvoyé sans attestation de stage.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, situé au TOPING – Villa Madame ADINANI, en face de chez Docteur KASSIM



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636
et Don additionnel RPSF N° 2000003969



Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne ASAP

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER

Date de Publication le 16 mai 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-002/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un cadre au titre du poste de d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER. Le cout total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un (1) renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications requises :

- Le candidat au poste de Comptable doit avoir les qualifications et expériences suivantes :
- Avoir un diplôme universitaire BAC+4 en comptabilité générale, comptabilité publique ou finances ;
- Justifier d'au moins cinq (4) années d'expérience à un poste analogue ou avoir fait un cabinet d'expertise comptable ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants

(Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;

- Avoir l'expérience de l'utilisation d'un ou plusieurs logiciels de comptabilité, la connaissance d'un logiciel de gestion comptable et financière d'un projet serait un atout ;
- Avoir le sens de l'initiative ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Être capable d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles.
- Être organisé et priorisé son travail en fonction des enjeux, du contexte et du délai ;
- Respecter les délais, être rigoureux et précis ;
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression ;
- S'intégrer dans une chaîne de décisions comptables et financiers ;
- Faire preuve d'une bonne intégrité ;
- Langue de travail : Avoir une bonne connaissance du Français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

3. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER
- Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4)

pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de la Comptabilité et des Finances comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant

4. Lieu d'affectation et type de contrat

Le lieu d'affectation est le siège de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER sis CRDE Sereheni.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée de d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : immédiat

5. Procédures de dépôt et de recrutement

- a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous -pli fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 mai 2023 à 12h00min (heure local)

Les courriers sont adressés à Monsieur le Coordonnateur National du **Projet PREFER en précisant la mention : « Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER »** à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'dé Bambao

À l'attention de : Monsieur Ali Mohamed Nobataine, Coordonnateur National
B.P : 7575 Moroni – Union des Comores
Téléphone : + 269 773 26 62

Courriel : prefer@prefer.km Copie : nobataine@prefer.km / elanzize@prefer.km

b) Les candidat(e)s intéressé(e) sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionné ci-dessus.

c) Chaque candidat fera l'objet d'un accusé de réception

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées